



Canadian Forestry Accreditation Board

Bureau canadien d'agrément en foresterie

Norme n° 4 – Économie et gestion en foresterie

Principe de base

Les ressources forestières canadiennes génèrent un large éventail de biens et de services. L'exploitation des ressources forestières exige une bonne connaissance des notions de répartition de ressources limitées entre des intérêts divergents ainsi que des forces économiques, politiques et administratives qui sont source de changement.

Sujets clés

- Concurrence dans l'exploitation et l'évaluation des ressources
- Outils et mesures économiques (par exemple, le rapport coût/bénéfice)
- Facteurs économiques influant sur les ressources forestières
- Évaluation de la forêt et de son exploitation
- Chaîne de valeur et marchés des produits forestiers; évaluation des ressources non ligneuses
- Économie de marché mondial; rôle des affaires internationales
- Influences et structure du marché
- Principes de base en gestion de projet
- Production, coûts, offre, demande et détermination des prix des produits forestiers
- Gestion de la production, ressources humaines, notions en leadership et supervision, particularités organisationnelles
- Exigences régionales
- Transformation et utilisation du bois d'oeuvre, des produits ligneux et non ligneux et des autres produits du bois
- Systèmes de certification émanant d'une tierce partie

Compétences requises démontrables

Les finissants d'un programme agréé devront être capables de s'acquitter des tâches suivantes :

1. ***Décrire le contenu et saisir l'importance d'un plan d'affaires et d'un plan de projet.***
 - a. Expliquer l'importance d'un plan d'affaires et d'un plan de projet.
 - b. Identifier les éléments d'un plan d'affaires.
 - c. Monter un plan de projet

Norme n° 4 – Économie et gestion en foresterie (suite)

2. *Décrire la gestion des risques relatifs aux ressources forestières.*

- a. Décrire les contraintes, incluant les risques et l'incertitude, touchant la gestion des forêts et les opérations forestières.
- b. Effectuer une analyse de sensibilité en vue d'une stratégie ou d'une activité de gestion.
- c. Reconnaître l'impact des perturbations naturelles sur la disponibilité des ressources forestières.

3. *Décrire la structure et la fonction organisationnelles.*

- a. Discuter des effets sociaux, environnementaux et économiques provoqués par les différentes stratégies et politiques ayant une incidence sur la foresterie.
- b. Décrire les relations des peuples autochtones avec les organismes concernés.
- c. Décrire les effets des relations de travail dans le monde de la foresterie.
- d. Expliquer les effets des programmes de certification sur la foresterie.
- e. Décrire le rôle social du gouvernement en matière de législation et de politique.

4. *Discuter des concepts d'affaires qui s'appliquent à un plan de gestion.*

- a. Définir les objectifs d'affaires devant être pris en considération dans la planification et la gestion des ressources.
- b. Discuter de la notion d'équilibre entre les facteurs environnementaux, sociaux et économiques en lien avec la planification et la gestion des ressources.
- c. Identifier différents produits de la forêt et les marchés auxquels ils sont destinés.
- d. Discuter des notions de meilleure utilisation finale et de produit à valeur ajoutée en lien avec les ressources forestières.

5. *Reconnaître les effets des tendances nationales et mondiales sur l'offre et la demande ainsi que sur le flux des produits provenant de l'exploitation forestière, incluant le prix et la production.*

- a. Décrire les principes de base de la macroéconomie et leur application aux ressources forestières.
- b. Discuter des effets des politiques internationales sur la capacité concurrentielle du Canada.
- c. Expliquer la position évolutive du Canada sur les marchés mondiaux.
- d. Reconnaître l'analyse de coût complet pour un aménagement forestier polyvalent, lorsque l'information est disponible.

6. *Concevoir et soutenir un plan opérationnel de base afin de permettre au projet d'atteindre les objectifs de gestion dans les limites des ressources disponibles.*

- a. Planifier et réaliser un projet en priorisant les ressources humaines, les calendriers de production et l'établissement du budget.
- b. Expliquer l'utilité des mesures de rendement (par exemple, au niveau des ressources humaines, des finances, des calendriers et de la production).
- c. Soutenir un plan d'action.